

CGT
M A T M U

TRACT
30 MARS 2023

Il ne suffit pas
de s'indigner,
il faut s'engager !

NAO

NAO 2023

LA CGT A SIGNE
NOUS VOUS EXPLIQUONS POURQUOI...

La CGT est un syndicat démocratique. Nos adhérents sont décisionnaires et 57,7 % d'entre eux ont voté pour la signature de l'accord NAO 2023...

...La CGT a donc signé le 1er Mars l'accord proposé par la Direction.

Le 25 Janvier dernier, la CGT a proposé à l'ensemble des organisations syndicales de s'allier pour faire front commun partant du postulat que lorsque les syndicats sont unis, les résultats n'en sont que meilleurs, et que les salariés devaient obtenir une augmentation générale nettement plus élevée que l'année précédente ! Pour se faire, l'engagement de toutes les organisations syndicales était de ne pas porter atteinte aux positions respectives de chaque participant en fin de négociation. La CGT respectera donc ses engagements.

Les efforts pour parvenir à cette intersyndicale se sont finalement révélés être une bonne idée sur le taux d'augmentation générale, même si certains points restent une vraie déception pour la CGT.

Dans le cadre des propositions finales de la Direction, certains points ont gêné les négociateurs CGT :

- Pas de plancher
- Construction de l'accord très clivant tant sur les seuils d'augmentation générale, sur la prime de partage qui exclut ceux qui touchent plus de 40 000 €, que sur les critères d'ancienneté qui sont bien peu inclusif
- Montant d'augmentation qui reste inférieur à l'inflation

Cependant, force est de reconnaître, que les taux d'augmentation générale de 5% pour les salaires < 35 000 € et de 3,5 % pour les salaires ≥ 35 000 € sont historiques au sein du groupe et parmi les plus élevés sur le marché des assureurs.

Outre ce constat, il faut également noter que **l'enveloppe globale consacrée aux Nao n'aura jamais été aussi importante qu'en cette année 2023** et sans comparaison avec les années précédentes.



CETTE ANNÉE C'EST 30 % DE BÉNÉFICES REDISTRIBUÉS EN PLUS AUX SALARIÉS PAR RAPPORT À 2022... ANNÉE QUALIFIÉE D'EXCEPTIONNELLE PAR N.GOMART (CHERCHEZ L'ERREUR!)

CGT
M A T M U

La Matmut va ainsi distribuer plus de 70 % de ses bénéfices annuels cette année, intéressement et participation comprise. En 2022, la Matmut n'avait distribué que 40 % de ses bénéfices à ses salariés, comme vous pouvez le constater sur le tableau ci-dessous.

Résultats des négociations salariales de 2019 à 2022

	2019	2020	2021	2022
Bénéfices (en M€)	69	59	88,1	46,9
Enveloppe NAO N+1 (en M€)	12	15	16,6	20
Intéressement / Participation (en M€)	16,5	16,7	19	13
Total reversé aux salariés (en M€)	28,5	31,7	35,6	33
Pourcentage versé aux salariés	41,30%	53,73%	40,41%	70,36%

Pour rappel, la CGT n'avait pas signé l'accord NAO 2022 compte tenu du taux d'augmentation générale de 2,1 %, très éloigné de l'inflation, ainsi que du faible taux de redistribution des bénéfices.

Il faut dès lors être cohérent et reconnaître que l'effort de cette année sur les mesures pérennes est plus favorable aux salariés.

L'intersyndicale était une première historique mais nécessite forcément des compromis. Bien que décevant pour certains salariés, ce que nous comprenons, cet accord prouve malgré tout que l'union des syndicats permet d'obtenir des taux d'augmentation générale jamais atteints dans l'entreprise.

VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA CGT MATMUT POUR DEFENDRE VOS INTERETS

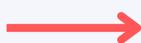
Sans syndicats, aucune avancée sociale n'aurait eu lieu dans l'entreprise.

Sans adhérents, aucun syndicat n'aurait de poids dans les négociations.

Sans poids, aucun contre pouvoir n'existerait, ce qui donnerait lieu à un rapport de force déséquilibré laissant toute latitude à l'entreprise pour agir à sa convenance.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus par la Direction.

Rejoignez nous, syndiquez vous !



<https://www.cgt-matmut.fr/se-syndiquer/>

Votre Délégué Syndical Référent
Ludovic Barroin



Téléphone : 06 64 74 04 22
Email : contact@cgt-matmut.fr

CGT
M A T M U